

Les ONG

1) Qu'est-ce qu'une ONG ?

Une ONG est une organisation non gouvernementale. Ce terme désigne tout organisme financé essentiellement par des dons privés et qui se voue à l'aide humanitaire sous une ou plusieurs de ses différentes formes (assistance médicale ou technique dans les pays non-industrialisés, aide aux plus démunis dans les pays développés, secours en cas de catastrophe ou de guerre, etc.). La notion d'intérêt public, le souci universaliste et l'indépendance vis-à-vis des autorités politiques constituent également des éléments de définition. Cependant, ce dernier critère ne doit pas faire oublier que les pouvoirs publics – États ou Union européenne, par exemple – sont de très importants bailleurs de fonds pour les O.N.G. et que celles-ci peuvent agir de pair avec des institutions telles que l'O.N.U. ou ses organes subsidiaires.

(Source : Encyclopédie Larousse consultée sur Internet à l'adresse suivante : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/organisation_non_gouvernementale_ONG/75270).

2) Caractéristiques géographiques des ONG

En général, les ONG sont fondées dans les pays industrialisés faisant partie des « Nords » et interviennent souvent dans les « Suds » ou pays les moins avancés. Les membres de l'ONG sont issus des pays du Nord, ils y sont formés et y récoltent des fonds. Ils cherchent aussi à y faire connaître leur action. Leurs interventions sur le terrain ont lieu dans les Etats du Sud dans la grande majorité des cas.

3) L'exemple de Handicap International

Handicap International est une ONG fondée en 1982 à Lyon par deux médecins français et un technicien pour venir en aide aux populations du Cambodge et de Thaïlande. Aujourd'hui, l'action de cette organisation s'étend sur toute la planète. Les membres récoltent des fonds dans les pays industrialisés et y font connaître leur action notamment sur un site Internet (www.handicap.international.fr). Handicap International est une association indépendante et sans but lucratif, engagée en faveur des personnes en situation de handicap auxquelles elle apporte un soutien sur plusieurs thématiques : la réadaptation, la réinsertion, la prévention, la défense des droits, le déminage humanitaire et l'aide d'urgence (y compris en France).

Comment l'ONG agit-elle ? Pour les personnes mutilées, blessées lors de guerres, de catastrophes naturelles, ou diminuées par une maladie, l'appareillage puis la rééducation sont les premières étapes vers l'autonomie. L'ONG veille donc à la création de prothèses et de centres de rééducation, à la prévention pour mettre en garde contre les maladies invalidantes (VIH/Sida, filariose lymphatique, poliomyélite, épilepsie, diabète, ou lèpre par exemple), au soutien psychologique des victimes.

Depuis 1996, l'association lutte contre les mines anti-personnel et les bombes à sous-munition. Handicap International fait partie des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL créée en 1992), lauréate du prix Nobel de la paix en 1997.

La lutte pour les droits des personnes en situation de handicap est toujours portée par Handicap International. On sait que plus de 500 millions de personnes handicapées dans le monde n'ont pas les moyens de se soigner, que dans les pays du Sud 98 % des enfants handicapés ne vont pas à l'école et que 80 % des personnes en situation de handicap vivent avec moins d'1 euro par jour. L'ONG intervient dans plus de 60 pays pour améliorer le sort de ces personnes et tendre vers l'égalité des chances, vers un meilleur accès aux soins. Au niveau international, elle a participé à l'élaboration de la Convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 2006.